L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 25 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

XVI

Tableau d'intérieur.

—Ce dévouement pour une femme, chez un homme, s'écria Orfano, et tout à l'heure vous pleuriez, tout à l'heure vous parliez de jalousie! Non, ce n'est pas pour elle que vous avez peur!

Il adira la princesse dans une scène de lumière, et, la regardant en plein dans les yeux:

—Attendez! reprit-il, un homme n'est-il pas mêlé à cette affaire?.... Cet homme n'était-il pas entre vous dans cette comédie où vous m'êtes apparue?.... N'est-ce pas le comte de Chargepaul, et ne vous aije pas dit que peut-être dans la bagarre au coup d'épée le renverserait mort?.... C'est pour lui!

—Et bien! oui, je ne veux pas qu'il meure!

—Vous ne vouliez pas!.... Et pourquoi?

—Parce que je l'aime!

—Fameux....

Orfano venait de repousser la main de la princesse; l'expression de la colère la plus violente se peignait sur ses traits bouleversés, mais tout à coup se maîtrisant:

—Vous avez ma parole, dit-il, je la tiendrai.... Aujourd'hui, pas un cheveu ne tombera de sa tête; aujourd'hui, mademoiselle de Montluçon restera libre, comme lui restera vivant.... Mais demain est à moi, et si grand que soit Paris j'y saurai bien rencontrer le comte de Chargepaul.

—Seul à seul, j'imagine, homme contre homme alors:

—Le capitaine d'arpailères n'a besoin de personne pour venger la querelle du capitaine de Montluçon.... Que Dieu soit avec vous, Léonora!.... Moi, je retourne au démon.

Il s'éloigna là-dessus rapidement, ramenant autour de sa grande taille les plis de sa cape. Comme il sortait de l'allée où il venait de laisser la princesse, il rencontra Loudéac qui marchait d'un air affairé.

—Je vous cherchais partout, dit le chevalier en l'abordant; voyez-vous là-bas M. de Chivry qui se promène avec Mlle de Montluçon? Le jardin est presque désert, les hommes que j'ai reconnus à la mine rôdent sous les charmilles. L'instant est propice. Donnez le signal, et en un tour de main tout est fini. Tenez, M. de Chargepaul est là justement pour qu'on puisse l'inspirer en passant. Un coup de dagge est vite donné.... En chasse donc!

Mais le capitaine secouant la tête:

—Ne comptez plus sur moi. Ce matin j'étais à vous, ce soir je ne suis à personne; demain nous verrons.

Et comme Loudéac exaspéré ouvrait la bouche pour répondre:

—Je sais ce que vous allez me dire, reprit-il, argent reçu, affaire conclue. Je ne suis pas d'humeur à m'expliquer à présent. Quant à l'argent le voici.... Je n'en veux rien garder ne voulant rien faire.

Le capitaine tira de sa poche une bourse rouge qu'il jeta aux pieds de Loudéac ébahi, prenant à son cou un sifflet d'argent, siffla trois fois, coup sur coup, sur un mode particulier.

Un vif des ombres se glisser le long des murailles et lestement disparaître parmi ce clarté joyeuses des illuminations sur les pas du capitaine qui gagnait sans se détourner la petite porte du jardin.

Après le départ du capitaine, Loudéac n'était pas homme à perdre son temps en lamentations. Il rejoignit César qui s'impatientait et s'épuisait en madrigaux pour retenir Orphise, et lui frappant sur l'épaule:

—Affaire manquée, lui souffla-t-il à l'oreille.

Et tandis que M. de Chivry offrait sa main à Orphise pour la ramener dans la galerie de l'hôtel on l'on dansait, tout bas, sur le même ton:

—Mais si j'ai bien compris, ajouta-t-il, il en est de cette affaire comme d'une étoffe qu'un incident a déchirée.... On peut recoudre.

César n'en avait pas fini avec les irritations et les déconvenues de cette nuit. Orphise s'était montrée distraite et comme préoccupée d'une autre pensée, tandis qu'il prolongeait à dessein leur promenade parmi les bosquets illuminés. Elle eut hâte de le quitter en arrivant sur la terrasse du jardin et de se mêler à un groupe auquel la princesse Mariani venait de se joindre et qui l'accueillait par des félicitations. Un tel rayonnement éclairait le visage de Léonora que Montestruc lui en fit la remarque.

—On avait vu s'éloigner une nymphe, on voit revenir une déesse, lui dit-il en continuant à se servir du langage de la comédie.

—C'est que je viens peut-être, sans qu'il s'en doute, de sauver quelque héros d'un grand péril, répondit-elle en souriant.

—Un héros qui vous est cher alors!

—Je ne m'en défends pas.

—Ah! c'est donc elle! pensa Loudéac, qui n'avait pas perdu un mot de cet entretien.

La princesse détacha un nœud de ruban d'argent qui brillait sur son épaule, et l'offrant à Hugues:

—C'est l'usage dans mon pays, dit-elle, qu'on laisse quelque objet qu'on a porté à ceux avec qui trois fois on s'est rencontré dans des circonstances différentes. Une première fois je vous ai vu l'épée à la main, dans un château; une seconde fois à la chasse, en plein bois; aujourd'hui, nous avions joué la comédie ensemble, à Paris. Voulez-vous accepter ce nœud de ruban en souvenir de moi?

Et en badinant, tandis que Montestruc attachait le nœud sur son habit:

—Je ne sais, ajouta-t-elle, ce qu'une sultane aurait répondu au chevalier qui se fut élancé à son secours, mais j'admire qu'une infante ait pu si longtemps résister à la jalousie et au feu du langage que vous lui parliez tout à l'heure.

Mlle de Montluçon avait un peu la fièvre; quelque dépit s'y mêlait. Elle s'étonnait de n'avoir point été suivie au jardin par Hugues et s'irritait de le retrouver en échange de galanteries avec la princesse. Elle s'avança et hardiment:

—Un instant je avait pour se défendre la conviction que cette poésie et ce feu dont vous parlez n'était qu'une comédie, dit-elle avec une nuance de colère et sans prendre garde aux personnes qui l'entouraient.

La même fièvre qui l'animait fouettait le sang de Montestruc, mais avec une intensité plus douce et plus profonde. Il sourit, et la regardant d'un œil fier, avec la même audace qu'il avait eue au château de la Meulière.

—Non, madame, non! et voilà ce qui vous trouble, répliqua-t-il; ce n'était pas une comédie, ce n'était pas une fiction: en vous voyant si brillante sous cette cuirasse de pierreries qui étincelaient à chaque de vos mouvements, je me suis souvenu de cette expédition des Argonautes qui cherchaient au delà des mers la Toison d'or promise à leurs efforts.. J'ai leur endurance et leur courage dans le cœur. Vous me paraissez non moins belle et non moins éclatante, et je me suis écrié dans le silence de mon admiration et l'ivresse de ma pensée! Ma Toison à moi, la voilà!

—Ah!.. dit Orphise, dont les yeux s'illuminèrent. Vous marchez à ma conquête!

Aux yeux de tous, en bon gentilhomme, déterminé à vaincre ou à mourir!

Elle le regarda et fut frappée de l'expression enthousiaste de sa physionomie où brillait le feu de la jeunesse et de l'exaltation. Prise par ce magnétisme qui se dégage des yeux d'un homme qui aime:

—Eh bien! marchez! dit-elle à voix basse et rapidement.

Mlle de Montluçon allait passer et se perdre dans la foule lorsque ses yeux rencontrèrent le regard menaçant de M. de Chivry. Elle s'arrêta, et d'une voix haute:

—Je crois vous avoir parlé de ma devise un jour, monsieur de Montestruc, reprit-elle: *per fas et nefas*. Savez-vous ce que cela veut dire?

—Assez pour comprendre qu'on pourrait traduire ces quatre mots latins par ces quatre mots français: *Contre vents et marées*.

—Alors, prenez garde aux tempêtes.

Et sans baisser les paupières, elle s'éloigna.

—Eh bien! qu'en dis-tu? souffla M. de Loudéac dans l'oreille de César.

—Je dis qu'il est temps que cela finisse! Ce soir je causerai avec ma cousine, et si je n'obtiens pas une promesse formelle, demain j'agirai.... et cette tempête dont elle parle on l'entendra gronder.

—Ce n'est pas mon cette fois qui te détournera de ce projet.... Le terrain brûle, mais demain, ou cette nuit même, avant de prendre aucune résolution, viens me parler. L'occasion perdue se retrouve....

Une heure après cet échange de quelques mots, M. de Chivry qui allait et venait à travers le bal, morne, harcelé par sa colère, mais jugeant inutile encore de rompre en visière à Montestruc, rencontra Orphise dans une galerie.

—Je vous cherchais, lui dit-il en l'abordant.

—Et moi je vous attendais, répliqua-t-elle en s'arrêtant.

—C'est qu'alors il vous semble comme à moi que nous avons à causer?

—Veuillez dire qu'il m'a semblé que j'avais besoin de vous demander une explication.

—A propos, n'est-ce pas, des paroles que je viens d'entendre?

—Non, répondit Orphise avec hauteur, mais à propos des égards qui les ont provoquées.

M. de Chivry connaissait Mlle de Montluçon de longue main et avait pu remarquer que rien ne la faisait plier. Quoique jeune, elle était de ces personnes qui sont telles dès le premier âge qu'elles seront toujours. Il commençait donc à regretter presque d'avoir amené la conversation sur ce terrain difficile, mais il n'était plus temps d'éviter le choc. Il cherchait encore un moyen habile de battre en retraite, que déjà elle avait engagé l'attaque.

—Si nous différons sur les causes, nous sommes du moins d'accord, mon bon cousin, sur la nécessité de cet entretien. Nous allions donc, s'il vous plaît, en bien préciser les points et vous n'aurez pas lieu, je vous le jure, de vous plaindre de ma franchise. Cette conversation terminée, j'espère que notre situation, l'un vis-à-vis de l'autre, sera clairement définie.

—Je le désire, ma cousine, pour le moins autant que vous.

—Vous savez que je ne reconnais à personne le droit d'ingérence dans mes actions. J'ai le regret amer de n'avoir plus ni père ni mère; j'ai donc payé assez cher, ce me semble, le droit d'être libre et de ne relever que de moi-même.

—Il y a le roi, mademoiselle.

—Le roi, monsieur, a son royaume à gouverner et n'a point de temps à perdre en de telles vétilles. Or il s'est trouvé qu'en a mêlé moi-même, dans les conversations des importuns qui peuplent la cour, mais, vous en conviendrez, rien ne me lie, ni promesses, ni engagements d'aucune sorte; donc, indépendance absolue et réciproque des deux parts.

—Vous ne permettrez d'ajouter à cette déclaration un peu sèche qu'il y a de mon côté des sentiments auxquels vous avez pour quelque temps rendu justice.

—J'ai si peu douté de leur durabilité que je vous ai mis en mesure d'en fournir la preuve et d'en montrer la durée.

—Ah! oui, le jour où vous avez séjourné votre chez à une époque dont bien des années nous séparent encore!.... le jour où vous m'avez convié à une lutte où vous réservait les mêmes avantages à qui l'accorde? N'est-ce pas cela que vous voulez dire? Du premier sang l'égalité!... Singulière façon de punir l'incartade de l'un et de récompenser le dévouement de l'autre!

—Si cette égalité vous choque à ce point que vous y voyiez une injure, que n'en rejetez vous le poids? Rien ne vous enchaîne, vous êtes libre....

Un mot et tout pouvait être rompu. Peut-être Orphise l'espérait-elle. César le sentit, et mettant un frein à la colère qui le tourmentait:

—Libre, dites-vous? Je le serais si je ne vous aimais pas, s'écria-t-il.

—Alors pourquoi vous révolter contre la loi que je vous impose? Quoi! trois années vous affraient, trois années durant lesquelles vous me verrez à votre gré? C'est confesser bien peu d'estime pour votre mérite!

—Non, mais il y a parfois des paroles qui font croire à un oubli de l'impartialité promise.

—Est-ce à cause de l'allusion que j'ai faite à ma devise que vous dites cela? J'allais y venir. Vidons cet incident d'un seul coup. Le dernier mot était à votre adresse, j'en conviens. Avais-je tort de mettre M. de Montestruc en garde contre des tempêtes que votre attitude me faisait prévoir prochaines, malgré vos protestations d'amitié et de soumission chevaleresques, et ne devais-je pas l'avertir qu'en prétendant s'élever jusqu'à moi il devait s'apprêter à lutter contre vents et marées? Avouez à votre tour que je ne me trompais guère.

—Certes, M. de Montestruc me trouvera partout entre vous et lui!

—Ceci, c'est votre droit; comme le mien est de maintenir intacte ma résolution. J'ai voulu savoir si un homme — et Dieu sait si tous parlent avec emphase de leur tendresse et de leur dévouement! — est capable de mettre de la durée dans son amour, de la constance dans son effort; c'est une ambition que j'avais étant petite fille de ne faire don de mon cœur et de ma personne qu'à celui qui saurait les mériter.... Essayez. Si, vous parvenez à me plaire, je dirai: Oui; si vous n'y réussissez pas, je dirai: Non.

—Et cette même réponse, vous vous réservez de la faire à lui comme à moi?

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.
Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer du marchant et à mano pression
CAMELIA,
Capitaine Jamme,
partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 8 heures du matin, le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi, le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.
Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 9 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.
Il ne sera pas attendu plus tard de trois après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de bancs sacs.
Par suite du mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.
C. M. MORIA, Agent.
15 mai Aux Nos 15 et 16 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
HATTIE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.

Bateau Régulier de Grand Ecore
Départ, tous les JEUDIS à 5 heures P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, Bayou-de-ces Neuves et Rapides et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,
SESINOLE,
capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des hautes eaux. Le "Pilote" sera placé par un bateau plus grand lorsque l'état de la rivière le permettra.
Pour fret et passage, s'adresser à
LORD & MCPEAKE, Agents.
25 juillet—3m. No. 56 de la rue de Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.
Départ, tous les Samedis à 5 P. M.
POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Kotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur
SHADINE JOHNSON,
JOHN REINN, capt.;
Ed. Burk et J. O. Joffron, commis.
Partira comme il est dit ci-dessus
Pfyrff ou passage s'adresser à bord ou à
LORD & MCPEAKE, 46 Camp.
N. O. DONOHUE 30 janv.

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.
Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.
Pour Fort de Rumey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur
NOUVEAU BARTABLE
R. SINNOTT, capitaine; GEO. C. HAMILTON, com
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARTER, 32 rue du Camp.
HITKA & CARLIN, 6 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & KEPLER, 106 rue Common.
ADAMS & WORE, 9 Commercial Place.
24 déc.

OPELOUSAS.
Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.
Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.
BERTHA,
W. Burton, capitaine
J. E. Schmidt, commis.
Ce bateau laissera la Nile-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les entrepôts du Bayou des Glaises, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & KEPLER,
No 106 de la rue de la Commune.
4 août.—6m.

POUR LES OPELOUSAS.
Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M.
Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur
ERA No 10.
C. C. Pickel, capitaine.
T. H. Muggah et S. Derbes, commis.
Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour le Côté.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HITKA & CARLIN, No 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & McPEACKE, No 46 de la rue de Camp.
14 janv.

Atchafalaya et Atchafalaya.
Départ, MERCREDI, 17 février, à 5 heures P. M.
Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Patterson, Centerville, Franklin, Chatsworth, Jeanerette, la Nile-Iberie, Pasano-Point, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau
IDA,
capt. J. P. Forgay, commis, A. Meynier Sr.
Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITKA & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.
mai 19.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, du Bateau Rouge et du débarcadère de Walk.
DEPART tous les LUNDIS, à 4 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à partir du VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur
B. L. HODGE,
Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Commander.
Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
16mai—1m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, jusqu'à Thibodeauville.
Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur
HENRY TETE,
Capitaine J. F. Abbott,
Commis P. A. Chapuis,
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 4 heures.
Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin, il descendra le côté le jour.
16 juillet—1m

Pour la Côte au-dessus de la Ville
La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Cypress et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur
MARY IDA,
Capitaine J. A. Bain; commis J. L. Boyd.
Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES suivant le jour.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMAUX, 28 rue Conti.
18juin—3m

Paquebot de la Côte et du College Point.
Trois fois la semaine.
LE steamer
WAWENOCK,
THEODULE ELFRET,
Capitaine.
Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 8 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.
Le fret n'est débarqué qu'un plein jour.
Pour fret ou passage s'adresser à bord.
1 fév.—3m

Pour la Côte au-dessous de la ville.
Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.
Pour les Barres, le station de la Quarantaine Barre, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur
ST. MARY,
A. et du marchand, capitaine Fred Probst, J. C. Tassaudet et A. Bourgeois, commis.
Ce bateau n'est pas ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le bateau partira régulièrement pour les voyages jusqu'aux Barres.
1 déc.—6m

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE
DE NEW-YORK AU HAVRE.
[illegible]

LIGNE DU
STEAMERS DU HAVRE
— ET DE LA —
NOUVELLE-ORLÉANS.
Les nouveaux steamers, qui sont de premières classes et vapeurs sont partis comme suit:
[illegible]
F. LEBATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union.
Nouvel-Ion

STEAMERS—LIVERPOOL
LIGNE D'ETAT.
STATE OF LOUISIANA, [illegible]
STATE OF MISSISSIPPI, [illegible]
STATE OF ALABAMA, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, [illegible]
STATE OF PENNSYLVANIA, [illegible]
STATE OF GEORGIA, [illegible]
STATE OF NEVADA, [illegible]
STATE OF FLORIDA, [illegible]
STATE OF [illegible]
[illegible]
Les steamers [illegible] Liverpool [illegible] Le Havre [illegible] Liverpool [illegible] Le Havre [illegible] Liverpool [illegible] Le Havre [illegible] Liverpool [illegible] Le Havre [illegible] Liverpool [illegible] Le Havre [illegible]
De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.
Le steamer
STATE OF ALABAMA
partira de son quai, prenant le Tonnelage [illegible] vis-à-vis du Liverpool Salt warehouse, le
[illegible]
A. E. MILLER & CO., Agents.
Aux Nos 15 et 16 rue Carondelet, Nile-Orléans.
Juillet—1 an

HAMBURG.
Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,
Prenant le service entre HAMBURG et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à Brunswick.
[illegible]
LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous:

	De Hamb.	De la Nile-Orléans
Hannover	15 janv.	24 fév.
Frankfurt	1 fév.	14 mars.
Hannover	1 avril.	5 mai.
Frankfurt	27 avril.	26 juin.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.
Ce bateau de première classe [illegible] régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.
A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Jewett qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JENNEY, 117 Commune ou
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
Août—vm

Pour New York directement.
Ligne des steamers Creole et Orleans, New-York et la Nouvelle-Orléans.
NOUVELLE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CRESCENT,
Le steamer
CORTES,
Prosper, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
DIMANCHE, 28 février, à 5 h. A. M.
Passage.....$20.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements
HAVRE LIVERPOOL, BREMEN et le
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Bon Ground, No 6.
Août—1m

POUR VERA CRUZ.
Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.
LIGNE de steamers de la malle de New York, de la Havane et du Mexique.
La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. R. Sherwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Philips
Le steamer
CITY OF MEXICO,
Commandant W. R. Sherwood,
partira de son quai, au pied de la rue Delaigle, le Darfour, le MARDI, 24 mars, à 4 heures du soir.
Passage pour Vera Cruz.....$60, et ou.
F. ALEXANDER & SONS,
[illegible] Broadway, New York.
Pour fret ou passage, s'adresser à
T. J. WITHERSPOON, Agent,
Au No 66 de la rue Carondelet.
Le steamer CITY OF HAVANA partira le 3 avril.
[illegible]

Philadelphie via la Havane.
PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.
POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.
Transportant la malle des Etats-Unis.
JUNIATA, Capt. J. W. Comstock.
YAZOO, Capt. T. P. Barrett.
C. W. LORD, Capt. L. Cobb.
Départ, VENDREDI, 26 février, à 5 h. P. M.
Le beau steamer de 1re classe,
C. W. LORD,
Commandant L. Cobb,
Partira de son quai, au bas de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Passage pour la Havane (nourriture des R.-U.) $15
Passage pour Philadelphie, [illegible]
Billet donné à New-York pour tout le voyage.
Pour fret ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
[illegible]

BILAN
DE LA
BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.
A la détention des affaires du 3 octobre 1874.
RESSOURCES
Prêts et escomptes.....
Titres au nus.....
Dans des E. U. pour garantie de circulation.....
Actions nationales, Bons et hypothèques.....
Dû par des banques nationales.....
Dû par des banques et des banquiers d'Etat.....
Propriétés immeubles, mobilier et [illegible].....
Dépenses courantes et taxes payées.....
Prêtes payées par banques des E. U.....
Compte de banque courant.....
Monnaie nationale.....
Billets Legal Tender.....
Chez payé qual. fonds de réserve.....
Total.....
PASSIF.
Capital payé.....
Surplus.....
Actuel bénéficiaire payable.....
Billets de la Banque nationale en circulation.....
Certificats payés à vue.....
Certificats de dépôts à terme fixe.....
Dû à des banques nationales.....
Dû à des banques et à des banquiers d'Etat.....
Total.....
Nous, John H. Fitz, président de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que le susdit bilan est bonne exacte.
JOHN H. FITZ, Président.
GEO. W. CHRISTY, Caissier.
Témoins:
A. CHRISTY,
[illegible]
J. D. DUBOUCHET.

CHEMINS DE FER.
THE MOBILE LINE.
[illegible]
Chemin de Fer Pontchartrain.
[illegible]
GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan.
[illegible]
Compagnie d'Assurance du Peuple
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.
Bureaux, No 6 de la rue St-Pierre.
Conformément aux stipulations de la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:
Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1874.
Sur risques d'incendie.....$[illegible]
" de rivière.....
" de mer.....
Total des primes.....$[illegible]
Sur primes non expirées pour 1873.....
Sur primes, primes bonnes.....
Montant net des primes reçues.....$[illegible]
Pertes payées dans la même période
Sur risques d'incendie.....$27,000
" de rivière.....4,750
" de mer.....1,250
Remises (rebates).....
Commissions.....
Taxes.....
Loyer.....
Dépenses, gages, ameublement de bureaux.....
Dépenses, etc., intérêts en sus.....
Réservé pour les risques non expirés du 30 [illegible].....
[illegible]
Signé avec serment [illegible] ce 7 octobre, 1874.
[illegible]
STATE OF LOUISIANA.
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
31 décembre 1873.
ACTIF.
[illegible]

ASSURANCES.
Commercial Insurance Company of New Orleans.
HUITIÈME ÉTAT ANNUEL.
[illegible]
FACTORS AND TRADERS' Insurance Company.
[illegible]
Rapport sur la Banque de la Nile-Orléans.
[illegible]
Home Mutual Insurance Company
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
[illegible]

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE —
Marchands de la Nile-Orléans.
No. 16, RUE DU CAMP.
[illegible]
Compagnie d'Assurance "Rose" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
[illegible]
La Compagnie d'Assurance TEUTONIA
[illegible]
Compagnie d'Assurance de l'Union.
[illegible]
Home Mutual Insurance Company
[illegible]

ASSURANCES.
Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE —
Marchands de la Nile-Orléans.
No. 16, RUE DU CAMP.
[illegible]
Compagnie d'Assurance "Rose" DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
[illegible]
Compagnie d'Assurance de l'Union.
[illegible]
Banque Nationale de l'Etat.
[illegible]
Banque Nationale de l'Etat.
[illegible]
Banque Nationale de l'Union.
[illegible]
The Louisiana Savings & Trust Co.
No. 108, Rue de Canal.
[illegible]

ASSURANCES.
Louisiana Savings Bank
—AND—
Safe Deposit Company.
81 de la rue du Camp.
[illegible]
New Orleans Credit Funder Association.
[illegible]
Compagnie d'Assurance Mutuelle
[illegible]
Banque Nationale de l'Etat.
[illegible]
Banque Nationale de l'Union.
[illegible]
Banque Nationale de l'Etat.
[illegible]
Banque de l'Union Française.
[illegible]
The Louisiana Savings & Trust Co.
[illegible]